



Communiqué

Le 10 janvier 2006

L'Injep attribue des bourses «Jeunes chercheurs»

L'Injep octroie des bourses de soutien aux jeunes chercheurs qui travaillent dans le champ de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative. Cette aide bénéficie du concours du ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative.

L'institut national de la Jeunesse et de l'Éducation populaire (Injep) soutient les jeunes chercheurs (Doctorat) dont les travaux s'articulent autour de la jeunesse, des métiers de l'animation, de l'éducation populaire et de la vie associative. Cette initiative fait suite à une convention passée avec le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative (MJSVA).



Montant et attribution de la bourse Le choix des lauréats sera effectué par un jury qui se réunira à l'Injep en février 2006. Le montant des bourses varie de 500 à 2000 euros. La décision du jury sera communiquée en mars 2006.

Conditions de participation

Les travaux des candidats doivent s'inscrire dans les thématiques suivantes :

- questions de jeunesse (sociologie, anthropologie, économie, psychologie, droit),
- métiers de l'animation (sociologie, économie, ingénierie de formation),
- Histoire et sociologie de l'éducation populaire et de la vie associative.

Dossier de candidature

Le dossier de candidature doit comprendre :

- une synthèse des travaux de recherche (en cours ou réalisés, projets de recherche 3e cycle),

- un CV détaillé,
- une lettre de recommandation du directeur de recherche.

Où et quand déposer le dossier ?

Le dossier complet doit être adressé, au plus tard, le 31 janvier 2006, à l'adresse suivante : Institut national de la Jeunesse et de l'Éducation populaire (Injep) : Unité de la recherche, des études et de la formation, 11, rue Paul Leplat, 78160. Marly-le-Roi. - À l'attention d'Évelyne Morin.

En savoir plus ? Consultez le site de l'Injep : www.injep.fr

Institut national de la Jeunesse et de l'Éducation populaire (Injep).
Établissement public du ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative.
11, rue Paul Leplat. 78 160. Marly-le-Roi. Tél : + 33.1.39.17.27.27.
www.injep.fr